

La Banque du Canada publie les calendriers des opérations d'injection de liquidités auxquelles elle procédera à partir de la semaine du 27 avril 2009

AVIS – Le 24 avril 2009, 15 h (heure de l'Est)

Les calendriers des opérations d'injection de liquidités auxquelles la Banque procédera entre le 27 avril 2009 et la date d'annonce préétablie de juillet sont présentés ci-après. Les adjudications hebdomadaires relatives aux opérations d'injection de liquidités à plus d'un jour se poursuivront au moins jusqu'à la fin d'octobre 2009.

Par ailleurs, la Banque modifie, à compter d'aujourd'hui, sa méthode de tarification pour les prises en pension à plus d'un jour de titres privés. Désormais, le taux minimal des soumissions correspondra au taux cible du financement à un jour majoré de 25 points de base.

Des précisions sont fournies dans la version modifiée des [Modalités d'application du mécanisme de prise en pension à plus d'un jour de titres privés](#).

Prises en pension à plus d'un jour de titres privés

Date de l'adjudication (du règlement)	Nouveau montant	Montant arrivant à échéance	Échéance (jours)	Date d'échéance
Avril 2009				
28 (30) ¹	1 milliard \$	500 millions \$	28	28 mai
Mai 2009				
5 (8)	minimum 1 milliard \$		83	30 juillet
12 (14)	minimum 1 milliard \$	750 millions \$	28	11 juin
20 (22)	minimum 1 milliard \$	750 millions \$	27	18 juin
26 (28)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	29	26 juin
Juin 2009				
2 (5)	minimum 1 milliard \$		83	27 août
9 (11)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	28	9 juillet

¹ L'adjudication du 28 avril a déjà été annoncée le 6 mars 2009.

16 (18)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	28	16 juillet
23 (26)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	27	23 juillet
30 (3 juillet)	minimum 1 milliard \$	500 millions \$	83	24 septembre
Juillet 2009				
7 (9)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	29	7 août
14 (16)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	28	13 août
21 (23)	minimum 1 milliard \$	minimum 1 milliard \$	28	20 août

Opérations de prêt à plus d'un jour

Date de l'adjudication (du règlement)	Nouveau montant	Échéance (jours)	Date d'échéance
Avril 2009			
29 (30) ²	2 milliards \$	28	28 mai
Mai 2009			
6 (7)	minimum 2 milliards \$	28	4 juin
13 (14)	minimum 2 milliards \$	28	11 juin
21 (22)	minimum 2 milliards \$	27	18 Juin
27 (28)	minimum 2 milliards \$	29	26 juin
Juin 2009			
3 (4)	minimum 2 milliards \$	29	3 juillet
10 (11)	minimum 2 milliards \$	28	9 juillet
17 (18)	minimum 2 milliards \$	28	16 juillet
25 (26)	minimum 2 milliards \$	27	23 juillet
Juillet 2009			
2 (3)	minimum 2 milliards \$	27	30 juillet
8 (9)	minimum 2 milliards \$	29	7 août
15 (16)	minimum 2 milliards \$	28	13 août
22 (23)	minimum 2 milliards \$	28	20 août

²L'adjudication du 29 avril a déjà été annoncée le 6 mars 2009.

Calendrier de substitution

Date de l'avis³	Date de substitution
29 avril	1 ^{er} mai
13 mai	15 mai
27 mai	29 mai
10 juin	12 juin
24 juin	26 juin
8 juillet	10 juillet
22 juillet	24 juillet

³ L'avis de substitution doit être donné à la Banque du Canada au plus tard à midi la date de l'avis.